

## DELIBERATION DU BUREAU DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

### SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 22 septembre à 14h30, le Bureau dûment convoqué, par courrier électronique du 24 août, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle communale (RDC du Restaurant) à Valdéries, sous la Présidence de Jean-Luc ESPITALIER.

**Objet :** SCIC REHAB prolongement du Dispositif Local d'Accompagnement  
**Référence :** Dbur 2022.7

Membres en exercice : 13  
Membres présents : 7  
Voix délibératives : 7

**Membres présents :** Bernard BOUVIER, Sylvian CALS, J-Claude CLERGUE, J-Luc ESPITALIER, Guy GAVALDA, Didier SOMEN, Myriam VIGROUX

**Membres excusés :** Jean-Marc BALARAN, Sabine BOUDOU-OURLIAC, J-Luc CANTALOUBE, Patrick CARAYON, Christian PUECH, Marie-Claude ROLLAND

**Autres personnes présentes sans voix délibérative :** Loris CARIOU, Dominique DECLERCQ PUYPE, Bernard FABRE, Julien FRAT, Michel REYNES,

La SCIC REHAB a sollicité le PETR et l'UR SCOP pour un soutien financier afin de pouvoir prolonger leur Dispositif Local d'Accompagnement. En effet, la parution du décret Accompagnateur France Rénov du 25 Juillet 2022, l'AMI Pôle Territorial de Coopération Economique et l'accélération des demandes de structuration d'un réseau font qu'il est nécessaire de prévoir des jours supplémentaires (ci-dessous une description sommaire).

- **Plan stratégique : 2 jours** pour prendre le temps de continuer le travail en groupe (co-direction, gérance, PTAB et Comité de Direction) pour affiner le plan stratégique en prenant en compte la création du PTCE et un gros travail sur l'identification des parties prenantes à inclure dans ce projet,
- **Rédaction du projet coopératif : 1 jours** (en complément de 2 X ½ journée en visioconférence) : l'idée est d'organiser une journée complète, préparée, pour travailler avec le plus de parties prenantes et membres du réseau, pour imaginer et convenir d'un projet coopératif et de réseau commun (facilitation de groupe),
- **Communication : 1 jour** (en complément du temps initialement prévu) : rédaction du plan de communication nécessaire à la finalisation du dossier AMI PTCE pour bien prendre en compte les données de ce projet,
- **Mise en œuvre du plan d'action stratégique : 2 jours** d'accompagnement (visioconférence et/ou présentiel) pour rythmer et accompagner la gouvernance et la direction dans la mise en œuvre des projets.

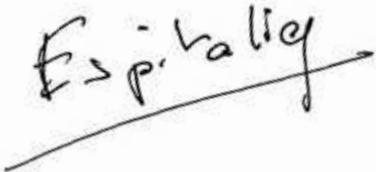
Le Président propose d'octroyer une aide financière à hauteur de 1 000 € à la SCIC REHAB afin de soutenir ces projets qui ont des retombées économiques sur le territoire.

**Le Bureau, après en avoir délibéré,** à l'unanimité des membres présents,

- **Approuve** l'attribution d'une aide de 1 000 € pour poursuivre l'accompagnement DLA de la SCIC REHAB ;
- **Décide** de verser cette aide directement à l'Association rESSources qui réalise l'accompagnement DLA pour la SCIC REHAB,
- **Autorise** le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.  
Au registre figure la liste et la signature des membres présents.

**Certifié conforme,  
Le Président, J-Luc ESPITALIER**



Handwritten signature of J-Luc Espitalier, consisting of the name 'Espitalier' written in cursive and underlined with a horizontal line.